

EVÉNEMENT

Le Maroc au seuil de la Cédéao

• **L'accord de principe de son adhésion entériné par le dernier sommet**

• **Son organe exécutif examine les implications**

UN grand pas vient d'être franchi sur la voie d'intégration du Maroc à la Cédéao. Le Sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, tenu dans la capitale du Liberia les 3 et 4 juin, a en effet donné son accord de principe à son intégration en tant que membre à part entière. Pour le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, relayé par l'agence MAP, «cet accord se veut une reconnaissance d'un engagement personnel et d'un investissement de longue date du Roi Mohammed VI dans cette région». D'où son invitation à prendre part au prochain sommet de l'organisation. Pour le moment, le sommet a chargé la commission de la Communauté d'examiner les implications d'une telle adhésion conformément aux dispositions du traité de la Cédéao et de soumettre les résultats à sa prochaine session». En principe les négociations devraient s'étaler sur une bonne année après l'aval des 15 pays membres.

La Cédéao, qui constitue la région la plus intégrée et la plus évoluée de l'Afrique, a ainsi pris une décision historique qui changera les données géo-

stratégiques au niveau continental. L'intégration du Maroc s'inscrit ainsi dans la logique et la continuité d'une coopé-

pays de l'organisation. Grâce à son économie émergente, l'apport et la plus-value du Royaume seront considérables en

nances. Sans oublier les aspects liés à la sécurité.

Le Maroc, premier investisseur en Afrique de l'Ouest, constituera pour les pays de la Cédéao un pont d'accès aux marchés maghrébin, européen et arabe avec lesquels il entretient des relations de coopération et de libre-échange.

Néanmoins, si le projet d'intégration ouvre de nouveaux horizons plus prometteurs, il implique aussi trois enjeux de taille. Le premier concerne «la gestion de la migration sous l'effet du principe de libre circulation des ressortissants des pays membres avec un passeport et une carte d'identité Cédéao.

En second lieu, il s'agira de concilier les différents accords de libre-échange, en vigueur au Maroc, avec l'instauration du Tarif extérieur commun (TEC), mis en place par la Cédéao depuis 2015, sur lequel se greffent l'harmonisation des politiques budgétaires et l'adoption d'une monnaie commune à l'horizon 2020. Enfin, des risques tout aussi importants que diversifiés sont également présents. Ils sont liés à la rareté de fonds financiers, à la sécurité et aux convoitises des multinationales.

Ce gros marché d'avenir ne laisse pas indifférent. A tel point que certains estiment «qu'un statut d'associé serait plus accommodant pour le Royaume». L'ensemble régional de la Cédéao est lié par un accord multilatéral regroupant 15 pays ouest-africains et compte une population totale dépassant 320 millions d'habitants.

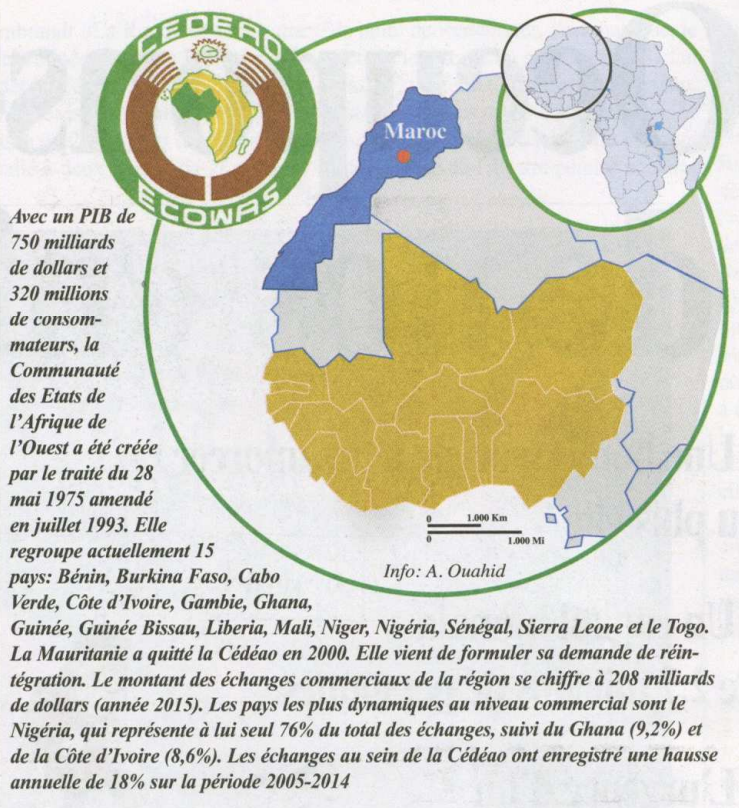
En 2015, le volume des échanges du Maroc avec l'ensemble du continent africain représente 7% du total de ses transactions extérieures: 40 milliards de DH pour 590,3 milliards de DH. Deux décennies auparavant, la part des échanges avec l'Afrique ne dépassait pas 4,4% (7,3 milliards de DH) et portait essentiellement sur les importations des hydrocarbures.

En dépit de cette modicité, il y a lieu de relever que la dynamique du commerce est plus soutenue à la fois en termes de croissance annuelle moyenne (11,5% avec l'Afrique contre 8,3% pour le reste du monde) qu'en ce qui concerne le coefficient multiplicateur (5,5 dans le premier cas contre 3,5 dans le deuxième).

Avec le retour du Maroc à l'UA et la perspective d'intégrer la Cédéao, il est probable que ces échanges enregistrent une forte expansion. Mais la dynamique attendue ne doit pas occulter le positionnement compétitif du Maroc qui reste à construire. Le pays dispose certes d'atouts importants, notamment l'expertise et la présence d'importants investisseurs, néanmoins les défis s'annoncent de taille. □

A.G.

Un marché de 300 millions d'habitants



ration déjà riche d'une multitude d'accords de partenariat, d'investissements et d'échanges liant le Royaume à tous les

termes de contribution au développement des secteurs sensibles, tels l'agriculture, les infrastructures, le commerce et les fi-